mairie

le Vigen

information

automne-hiver 2009

ZOOM

À voir en page 30 :

UN DINANDIER À LIGOURE, les œuvres de Dominique Folliot

Quelques œuvres exposées à la Galerie du Canal

Jeanne Marie LEYBROS
Maire du Vigen

Il fait bon vivre au Vigen !

Dans le dernier bulletin municipal j'évoquais les études relatives à la construction du restaurant scolaire. Aujourd'hui elles sont terminées.
Le restaurant scolaire, un des projets prioritaires de la commune, doit commencer au printemps 2010. Il devrait ouvrir à la rentrée 2011.

Il se situera sur le terrain situé derrière les écoles du bourg qui rejoint le centre médical. Ce projet mûrement réfléchi, répond à une des priorités du conseil municipal : organiser et améliorer les conditions quotidiennes de vie des élèves qui fréquentent les écoles du VIGEN. Cette construction est impérative car notre restaurant actuel n'est plus aux normes depuis plusieurs années et fait l'objet d'observations à chaque visite des services vétérinaires.

De plus, pour améliorer la sécurité des enfants, donc de réduire les transports entre les deux centres scolaires, nous avons prévu de regrouper les deux écoles du Vigen et de Puy Méry. Ce regroupement constitue également une des priorités de la municipalité actuelle. C'est pour cette raison que le sous sol du restaurant (le terrain assez pentu se prête à cette réalisation) servira de préau dans un premier temps, et plus tard de salle de motricité… Puis en continuité, pourront être construites les classes du second groupe scolaire, ceci à plus ou moins long terme suivant les finances de la commune.

Le site Internet du Vigen est en construction !

Une convention a été signée avec Monclocher.Com, structure spécialisée dans les sites communaux. Cette convention couvre l'hébergement, la réalisation du graphisme général et la formation des personnes chargées de la construction et de la gestion du site qui restent à la charge de la commune.
Une commission de sept personnes y travaille. Elle est formée de cinq conseillers municipaux : Sylvie Baudou, Chloé Blondel, Jean Luc Bonnet, Jean Claude Chanconie, Virginie Reigue Laurent et de deux agents communaux : Sandrine Commery, Marie Paule Vinches.

Le site est vide pour l'instant mais on peut déjà accéder à la page d'accueil à l'adresse provisoire : www.le-vigen.a3w.fr

Dés son ouverture on y accèdera à l'adresse : www.le-vigen.fr

Les différentes rubriques seront ouvertes progressivement. Les premières devraient être mises en ligne entre la fin décembre et la mi-janvier.

OURS

Le Vigen Information
automne-hiver 2009

Mairie du Vigen
place Adrien Delor - 87110 Le Vigen.
05 55 00 51 17
Directrice de la publication
Mme J-M LEYBROS, maire de la commune du Vigen.
Rédaction
l'équipe du conseil municipal.

Conception graphique
Moshi.Moshi : 09 79 29 40 41
Impression :
l'Atelier Graphique : 05 55 50 68 22

Photo de couverture :
Pélicans, Parc du Reynou
© - DR

Un groupe scolaire adapté aux besoins de notre commune, dont le nombre d'habitants est en évolution constante, me paraît incontournable.

D'ailleurs le Plan Local d'Urbanisme qui doit être effectif début 2010, le confirme. Quatre vingt quinze hectares supplémentaires sont prévus pour l'ouverture à l'urbanisation.
Nous allons réaliser en intercommunalité avec Solignac, dans le cadre du SIVOM (Syndicat à VOcation Multiple) de nouveaux vestiaires pour l'équipe de foot. L'étude est terminée et les travaux commenceront début 2010.

Cette collaboration efficace nous permet là, de satisfaire les sportifs…

Avec le SIPE (Syndicat Intercommunal pour la Petite Enfance) qui a ouvert ses portes le 16 août, c'est le deuxième projet que nous abordons avec nos voisins. Je suis convaincue que ce sera encore une réussite, pour le bien être de tous.

Comme il est évoqué plus loin, le recensement de la population de notre commune doit avoir lieu en début d'année prochaine. Je vous demande de faire un bon accueil aux agents recenseurs.

L'école de musique à ouvert ses portes comme tous les ans mi-septembre. La fréquentation subit une hausse importante. Les effectifs sont passés de 68 élèves en 2008-2009, à 110 pour 2009–2010. Ceci a très certainement une relation avec les nouvelles activités proposées : atelier chant, musique d'ensemble etc. et le dynamisme des professeurs qui composent la nouvelle équipe.
La lecture complète de ce bulletin vous donnera encore plus de détails sur nos actions.

Nous abordons l'année 2010 avec beaucoup de projets en cours de réalisation, et je vous invite tous à la présentation des vœux de la mairie le 6 janvier. Nous pourrons échanger de vive voix.

Jeanne Marie LEYBROS

ZOOMS

Don du sang

La dernière collecte du 20 août a été un succès ! 40 personnes se sont présentées, 37 ont été prélevées, dont 2 nouveaux donneurs.
Au nom de l'E.F.S. dont les besoins sont toujours plus pressants, merci aux fidèles donneurs et aux nouveaux qui ont pris un peu de leur temps pour accomplir cet acte facile et généreux.

► La prochaine collecte aura lieu le LUNDI 12 AVRIL de 16 h à 19 h à la salle polyvalente, nous espérons vous y retrouver aussi nombreux !

Marché Briance

Nous vous rappelons que chaque dimanche matin, sur la place de la Briance, des producteurs vous proposent divers produits : fleurs, légumes, fromages, poulets rôtis, huitres…

Cours Informatique

L'association Culture et Loisirs Val de Briance met en place une nouvelle section : un atelier informatique.
> à lire en page 8.

Résultats Concours Poésie

La liste des lauréats de la 8ème édition du concours de poésie, organisé par Culture et Loisirs Val de Briance, section Bibliothèque, est à découvrir en page 13.

SOMMAIRE

pages 2-3
- Zooms
- Il fait bon vivre au Vigen !

page 4
LA VIE DE LA COMMUNE
- Brèves - p. 5 à 9
- 1, 2, 3, Soleil ! - p. 10
- À propos des Écoles - p. 11
- Bibliothèque - p. 12
- Concours de poésie - p. 13

page 14
LES P'TITS LOUPS
Les pages des Écoliers

page 18
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
« Achetons futé pour moins de déchets »

page 20
VIE DES ASSOCIATIONS
- Les associations veulent mieux communiquer - p.21
- Interview J-M Bessaudou - p.21
- Comité des Fêtes - p.22
- Culture & Loisirs Val de Briance - p.23
- FNACA - p.24
- Renaissance Solignac/Le Vigen - p.24
- Aïkido Club - p.24
- Foyer des Aînés - p.25
- Loisirs Form' - p.26
- Les Galoupiots - p.26
- ONAC - p.27
- Chorale Cantabile - p.27
- Vital-Être Sophrologie - p.27
- AAPPMA - p.28
- Tennis Club - p.28
- AICA - p.29
- Judo Club - p.29
- USSV Football - p.29

page 30
REPORTAGE
Un dinandier à Ligoure.

page 32
CARNET
Mémento - p. 33
État civil & Agenda - p. 34
Diaporama - p. 35

Vie de la Commune

Les enfants au monument aux morts lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre.

MAURICE DARFEUILLE NOUS A QUITTÉ...

Né au Vigen le 30 août 1934, Maurice Darfeuille est décédé le 11 juillet 2009.

Sa mère était gérante de l'agence postale et son père, facteur sur la commune. Après une formation à l'école militaire de Saintes, cinq années passées au Maroc, et une courte période dans la région parisienne il a réintégré le Limousin. En 1960, il épouse Jacqueline et de cette union sont nés trois enfants. C'est en 1982 qu'ils reviennent habiter au Vigen, où il va s'investir au conseil municipal pendant six ans.

Nous savons tous l'intérêt que Maurice portait au Vigen, pour lequel il était une vraie mémoire. Sa passion était de faire revivre les personnalités qui à un moment de leur vie ont marqué la commune. C'est pour cette raison que nous lui devons, avec l'aide de l'association Renaissance de Solignac et du Vigen, où il adhérait, la présentation de l'œuvre de Sogny, exposée à la bibliothèque municipale, ainsi que la restauration de la croix des morts, celle-ci se trouve à la gauche du portail d'entrée de l'église.

Je n'en dirai pas plus pour respecter sa mémoire car Maurice était un homme modeste et discret.

À sa famille et ses amis la municipalité renouvelle toutes ses amicales pensées pour quelqu'un qui tout simplement aimait sa commune.

Jeanne Marie LEYBROS

UN MÉDAILLÉ AU VIGEN

La médaille d'Ancien Combattant et Prisonnier de Guerre a été remise à René Deconchat.

René Deconchat a été honoré pour ces années de prisonnier passées en Allemagne.

En effet René a souffert de la guerre dès sa plus petite enfance, il est devenu orphelin à trois mois, car son père est décédé le 15 mars 1915 dans la Marne, entre Reims et Verdun. Il était, avec son frère pupille de la nation.
À son tour après son service militaire, effectué de 1935 à 1937, il est mobilisé à la déclaration de la guerre et fait prisonnier en 1940, pour ne revenir qu'à la fin de la guerre, en 1945.

La municipalité du Vigen, renouvelle ses félicitations à René et à sa famille pour cette médaille particulièrement méritée.

CONCOURS DE LABOURS

Cette année, le concours de labour cantonal a eu lieu le 8 août à « la Croix Janiquet » sur la commune de Solignac. Le beau temps était au rendez-vous, le public aussi.

LE CLASSEMENT

LABOUR EN PLANCHE
1 - David Eyrichine
2 - Cyril Duchez

LABOUR À PLAT
1 - Laurent Blancher
2 - Benoit Auvray
3 - Cédric Chadebec
4 - Fabien Chatard
5 - Christophe Faye
6 - Robin Martin
7 - Nicolas Valette

LABOUR -16ANS
1 - Rémy Deconchat
2 - Jérémy Bouchoule
3 - Cyril Bardaud
4 - Coralie Faye
5 - Benjamin valette

LABOUR VIEUX TRACTEURS
1 - Jean-Pierre Crouzille
2 - Georges Crouzille

Suite à ce résultat, 2 concurrents nous ont représentés à la finale départementale qui a eu lieu à Châteauponsac.
David Eyrichine en se plaçant deuxième, s'est qualifié pour la finale régionale qui a eu lieu dans l'Allier où il a terminé premier. Cela lui a permis de participer au Championnat de France où il a conquit brillamment le titre de Champion de France en Haute-Saone.

► Rendez-vous l'an prochain le samedi 14 août sur la commune de Condat sur Vienne.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 29 juin 2009 le nouveau passeport biométrique est arrivé en Haute Vienne.

La France, comme toute l'Union Européenne, met en service ce nouveau passeport moderne et sécurisé qui contient les empreintes digitales numérisées de son titulaire.

En conséquence, seules les mairies équipées sont habilitées

à délivrer les passeports.
Pour faire établir votre passeport vous devez donc vous adresser à l'une des 13 mairies équipées en Haute Vienne (ou à l'une des 2 000 mairies équipées en France) puisque le nouveau passeport peut être établi dans n'importe laquelle des mairies équipées.

Les mairies équipées de la Haute-Vienne sont : Ambazac, Aixe-sur-Vienne, Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Yriex-la-Perche.

► Renseignements :
- Préfecture de la Haute-Vienne 05 55 44 18 47
- www.haute-vienne.pref.gouv.fr

MINI-QUADS MINI-MOTOS

RAPPEL : la loi du 30 décembre 2008 prévoit l'obligation de déclaration des engins motorisés de petite taille non autorisés à circuler sur la voie publique et dont la vitesse peut excéder par construction 25 km/h (mini-motos, quads légers…).

Pour les propriétaires déjà détenteurs de ces engins à la date d'entrée en vigueur de l'obligation (2 juin 2009), un délai de 6 mois s'achevant le 3 décembre 2009 était accordé. Pour les acquisitions postérieures au 2 juin 2009 le délai de déclaration est de 15 jours.

Suite à la déclaration un numéro d'identification est délivré pour chaque machine. Il doit être gravé sur une partie inamovible de l'engin et doit aussi figurer sur une plaque d'identification normalisée.

On peut se procurer le formulaire de déclaration ou obtenir toute information:
- Sur Internet : www.mon.service-public.fr ou www.intérieur.gouv.fr
- En préfecture ou sous-préfecture.

► Le fait de ne pas effectuer la déclaration ou l'identification est puni d'une amende forfaitaire de 135€.

RECENSEMENT POPULATION

En 2010, le recensement sur la commune du VIGEN se déroulera du 21 janvier au 20 février.
Cette opération concernera environ 800 ménages.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Ce recensement est assuré conjointement par les services communaux et l'INSEE (Institut National des Statistiques et Études Économiques).

A QUOI SERT-IL ?
Il permet de disposer de statistiques socio-démographiques détaillées sur la population et les logements : répartition par âge et par sexe, situations matrimoniales, catégories socioprofessionnelles, modes de transport utilisés, migrations inter et intra-urbaine...

Ces résultats sont utiles pour définir les politiques d'aménagement du territoire, de transports, d'équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs…), mais aussi déterminer le nombre de conseillers municipaux par exemple ou le montant de la dotation globale de fonctionnement versé par l'état.

CONCRÈTEMENT…
Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de la commune se rendra à votre domicile à partir du 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.
En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE.

Votre réponse est importante : la qualité du recensement en découle.
- Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.
- Toutes vos réponses sont confidentielles.
- Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

► Renseignements à la mairie :
- 05 55 00 51 17
- Internet : www.insee.fr

RECENSEMENT DES JEUNES

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer au cours du mois de leur seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.
La mairie leur remet alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.
L'attestation de recensement est réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée ou pour tout examen ou concours.

► Renseignements :
- Centre du Service national 88, rue du Pont St Martial 87000 Limoges. 05 55 12 69 71 ou 05 55 12 69 74
- Internet : www.defense.gouv.fr rubrique Jeunes et JAPD.

ADIL 87
BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE LOGER

► Un service neutre et gratuit.

Créée par le Conseil Général et conventionnée avec le Ministère du Logement, l'ADIL a pour mission, définie par le Code de la Construction et de l'Habitation, de délivrer une information juridique, financière et fiscale, relative au logement.
Cette information est neutre, objective, gratuite.

► 10 000 consultations par an.
On peut consulter l'ADIL :
- par téléphone au 05 55 10 89 89
- en visite au siège : 28, avenue de la Libération - 87000 Limoges
- dans l'une de ses permanences décentralisées.

► Le site Internet de l'ADIL (www.adil.org/87) contient de nombreuses rubriques pratiques parmi lesquelles des lettres type, des conseils de recherche locative, des conseils de rédaction du bail, un observatoire des taux et des prêts ou encore les éléments de repérage d'un logement non décent loué en contravention avec les obligations du bailleur, telles qu'elles résultent du décret du 31 janvier 2002.

► Conseil complet en accession et simulations financières.
L'ADIL a également une forte activité d'information en matière de financement de l'accession à la propriété.

Auprès du même interlocuteur, on peut y trouver des informations :
- sur les contrats à signer, les assurances à souscrire, la protection du conjoint ou du concubin en cas de décès,
- sur les différents prêts et leur mise en harmonie,
- sur les cumuls de subventions et de crédits d'impôts qui peuvent compléter le financement du projet.

La partie financière de l'entretien comprend des simulations, comparables à celles des prêteurs. Mais celles de l'ADIL sont strictement informatives et pédagogiques afin que l'accédant ne soit plus un profane lorsqu'il rencontre les prêteurs.

Connaissant alors le vocabulaire et la technique bancaires, il sait quelles questions poser et peut mettre en concurrence les propositions des différents établissements bancaires ou de crédit.

NOËL 2009
CHANGEMENT DE DÉCORS

La commission Fêtes & Cérémonies a décidé que cette année, notre cher Père Noël offrirait un cadeau uniquement aux enfants scolarisés au Vigen du bourg et de Puy Méry et qu'il prendrait rendez-vous avec les directrices pour la distribution des cadeaux dans nos écoles.

À l'heure où nous mettons ce journal sous presse la fête de l'arbre de Noël, ouverte à tous les enfants de la commune, doit avoir eu lieu le dimanche 13 décembre à la salle polyvalente.

Diane Pinelli de « la Souris verte et Compagnie » nous émerveillera avec son spectacle « L'eau bleue de Bacou ». Ce conte de Noël retrace la vie d'un enfant africain confronté au problème du recyclage de l'eau. Un sujet d'actualité qui captive les jeunes enfants ainsi que leur famille grâce à l'habileté de Diane Pinelli et de ses superbes décors.

Le Père Noël, cheminant sur les routes, montrera le bout de son nez pour le plus grand bonheur des tout petits.
Cet après-midi de fête se terminera par un goûter qui devrait être très apprécié de tous.

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

Comme chaque année la cérémonie commémorative de la fin des combats de la « Grande Guerre » 14-18 s'est déroulée au monument aux morts du Vigen.

L'assistance était particulièrement nombreuse. Comme lors de la commémoration du 8 mai, les enfants des écoles étaient là.

Après le dépôt de gerbes et la lecture par Mme le Maire de l'allocu-

tion du Ministre, les enfants lurent le message des Anciens Combattants puis l'un après l'autre ils récitèrent des phrases recueillies ici et là dans les textes des « poilus » au fond de leurs tranchées, phrases dures, phrases crues, poésies brutales et désespérées, échos lointains des souffrances, de l'horreur et de l'absurdité des combats.

La cérémonie se termina par l'hymne national emmené par les enfants et repris par l'assistance.

CENTENAIRE

Centenaire de Mme Thérèse LAVERGNE, née FAURISSOU.

Thérèse FAURISSOU est née à Narbonnais, au Vigen, le 30 juin 1909. Il y a tout juste cent ans. Ses parents étaient cultivateurs.

En 1931 elle épouse Auguste Lavergne, qui est facteur, et nous sommes encore un certain nombre au Vigen à nous rappeler de « Gustou ».
Ils habitaient avec leurs deux enfants l'ancien presbytère, devenu aujourd'hui la bibliothèque municipale.

Cette mère de famille a eu, comme beaucoup de femmes nées au début du 20ème siècle, une vie marquée par les guerres successives : son père a été mobilisé en 1914. Ensuite son mari a été prisonnier en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale.
Un de ses fils est ensuite parti en Algérie durant les hostilités franco-algériennes.

Donc le 30 juin 2009, une délégation de quelques élus de la commune est venue la rencontrer, chez elle, au bourg du Vigen : l'œil vif et pétillant, Thérèse apprécie l'intérêt que chacun lui porte, se renseigne sur la provenance des fleurs, ou sur les auteurs des coups de fil.

En nous parlant de sa vie de ses angoisses et de ses attentes pendant que l'un de « ses » hommes était au front, elle nous délivre un message très fort dont nous nous souviendrons :

« Il faudrait qu'il n'y ait plus de guerre ».

Thérèse n'a pas de secret particulier de santé, elle va bien et vit tranquillement, entourée par ses enfants. Elle regrette seulement de ne plus très bien entendre.

Thérèse, la municipalité du Vigen se joint à moi pour vous renouveler tous nos souhaits de très bonne santé.

Jeanne Marie LEYBROS

INFORMATIQUE

L'association Culture et Loisirs Val de Briance est heureuse de vous annoncer la naissance de la petite dernière, la section Atelier Informatique.

Ce nouveau né a pour objectifs de permettre à chacune et chacun de se familiariser avec le fonctionnement d'un ordinateur, de l'environnement Windows ainsi que des logiciels de base : tableur, traitement de texte et Internet.

Dans un premier temps et afin de prendre la mesure de l'impact en terme de nombre de demandes, deux cours de 1 heure 30 seraient organisés par semaine :

- 1 séance le mardi vers 20 h 30
- une autre le jeudi vers 15 h à raison de 8 personnes par séance.

Il va de soi que rien n'étant figé, des évolutions pourront être envisagées au fil du temps de manière à permettre à un plus grand nombre de pouvoir participer à ces ateliers.

► Le début des cours est prévu pour Janvier 2010,

Chaque personne intéressée devra compléter le bulletin d'inscription inclus dans le journal municipal. Ces quelques renseignements sont indispensables à l'organisation des cours.

Vous pourrez ensuite le renvoyer où le déposer à la mairie du Vigen.

NOMS DES RUES

L'opération de dénomination et de numérotation des rues prend du retard.

Tout est prêt : les noms des rues sont attribués, les emplacements des panneaux sont fixés, les bâtiments sont inventoriés, repérés et numérotés. Nous avons les propositions des fournisseurs de matériel, le budget est voté.

Il reste à régler le problème de l'éventuelle harmonisation de l'opération dans le cadre de la Communauté d'Agglomération et de sa compétence voirie : comment, à quelles conditions, avec quelles aides...

La première tranche devait être bouclée fin 2009 ; nous allons glisser au premier semestre 2010.

LES GALOUPIOTS

DEUX GÉANTS INITIENT LES GALOUPIOTS AU BASKET

Pour le plus grand bonheur des enfants de l'école du Puy Mery, et grâce à l'appui de la municipalité et de Véronique POISON, présidente de l'association Les Galoupiots, deux panneaux de basket ont été installés dans la cour de l'école.

Pour les inaugurer, deux figures du CSP ont fait le déplacement à Puy Mery : François RENAUX, capitaine du CSP, du haut de son 1,94 m, et Johan PASSAVE-DUCTEIL culminant, lui, à 2,05 m.

Jeanne Marie LEYBROS assistée de Sacha BIASSE, conseiller municipal, a remercié les joueurs du CSP pour ce moment magique et inoubliable. Ils se sont montrés aussi généreux sur le terrain du Puy-Mery qu'ils l'ont été tout au long de la dernière saison sportive sur les parquets de France et de Navarre.

Jean-Luc BONNET

Les vestiaires actuels

NOUVEAUX VESTIAIRES

La pratique sportive se développe dans nos communes. Les clubs attirent de plus en plus d'amateurs.

Accueillir dans un cadre réglementaire le public supplémentaire suppose des aménagements nouveaux. La création prochaine de nouveaux vestiaires au stade de foot vient de la volonté des municipalités du Vigen et de Solignac dans l'objectif de soutenir le développement du club et d'améliorer la qualité de ses équipements sportifs afin d'offrir des conditions de pratique du sport et de loisirs de qualité aux habitants.

En effet, l'activité de la section Football du VIGEN-SOLIGNAC est en plein essor. Les locaux des vestiaires actuels ne sont plus en adéquation avec le nombre de pratiquants et surtout avec les normes édictées par la Fédération Française de Football.

Une excellente collaboration s'est installée depuis plusieurs réunions avec le SIVOM[1] réunissant les deux municipalités, le club de foot, l'ADAC[2], la Fédération Française de Football. Après un appel d'offres lancé avant l'été, l'architecte a déjà été choisi et a déjà proposé des plans qui ont également été validés. Les travaux vont débuter au cours du premier trimestre 2010 et devraient s'achever au second semestre 2011. Il s'agit tant pour les municipalités que pour le club d'être prêts pour la rentrée sportive 2011.

Ce nouveau bâtiment modernisera les structures d'accueil des sportifs. Il sera parfaitement adapté aux exigences réglementaires de sécurité, de capacité et de prestations techniques.
Le projet doit permettre d'accueillir simultanément quatre équipes.

Jean Luc BONNET

(1) Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple) regroupe le Vigen et Solignac.
Il permettait à l'origine d'acquérir en commun du matériel de voirie. Ce n'est plus le cas depuis l'intégration de la voirie dans les compétences de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (CALM). il constitue aujourd'hui un cadre permettant de mener des actions diverses en commun.

(2) L'ADAC (Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités) est une association loi 1901. Créée en 1989 à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Vienne.
Elle fournit une assistance technique et juridique aux collectivités du département dans le domaine de l'aménagement.

1, 2, 3 soleil !

INAUGURATION DU MULTI ACCUEIL « 1.2.3. SOLEIL »

Le multi accueil des communes du Vigen et de Solignac a été inauguré par les deux municipalités le samedi 19 novembre dernier, en présence de nombreuses personnalités.

Un diagnostic avait été établi par les municipalités précédentes des deux communes, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), qui faisait ressortir un besoin important des familles pour la garde de leurs jeunes enfants de moins de 6 ans.

Pour mener l'opération un SIVU[1], le Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance (SIPE) Val de Briance, a été créé par les deux communes en mars 2006. Les études ont pu dès lors être lancées. Les travaux ont commencé en janvier 2008. Baptisé « 1.2.3 Soleil », le multi accueil a ouvert le 17 août.

Le bâtiment de 270 m² a été conçu par Véronique Scelles. Les travaux ont duré 15 mois. Le coût total de réalisation est de 1 100 000 € TTC.
Il a été financé par la CAF pour 304 000 €, par le Conseil Général et le Conseil Régional pour 29 725 € chacun, par l'État pour 196 780 €, le solde, 539 370 €, restant à la charge du SIPE. Pour financer sa part le SIPE a eu recours à l'emprunt (dont 150 000 € auprès de la CAF). La charge de remboursement des emprunts sera répartie en partie égales sur les deux communes.

Situé sur le territoire de Solignac, face à l'école du Vigen, en contrebas de la départementale, le bâtiment est discret voire austère vu de l'extérieur. À l'exception de son toit végétalisé, il n'est que de béton percé de petites ouvertures, presque des meurtrières. L'intérieur est tout autre. Peint de couleurs douces et gaies, il est clair et lumineux. À un jet de pierre de la Briance il ouvre de larges baies sur le paysage paisible de la rivière et des collines de Vauzelas.

« 1.2.3 Soleil » peut accueillir de 16 à 20 enfants. Il propose différentes solutions adaptées aux besoins des parents et au rythme de l'enfant :
• Accueil régulier : le besoin est connu pour une période déterminée. L'enfant est accueilli selon un planning régulier établi avec la famille.
• Accueil occasionnel : le besoin est ponctuel, de quelques heures ou pour la journée. L'accueil s'adapte aux besoins des parents qui peuvent prévenir l'équipe du multi accueil la veille pour le lendemain.

« 1.2.3. Soleil » est géré en délégation de service public par la Mutualité de la Haute Vienne.

Il est animé par une équipe de cinq personnes dirigée par Amélie BARTH. Comme dans toute structure petite enfance l'équipe travaille sur un projet pédagogique regroupant diverses activités et animations afin de favoriser l'éveil de l'enfant.

Ainsi que l'a souligné Madame Boulestin, députée de la circonscription, lors de l'inauguration, cette réalisation, fruit d'une collaboration entre les deux communes, illustre l'intérêt de la mise en commun des moyens pour mener à bien des projets que chacun ne pourrait poursuivre seul.

► Informations au multi accueil « 1.2.3. Soleil » : 05 55 58 66 69

Jeanne Marie LEYBROS

(1) SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique. Les SIVU sont des structures de coopération intercommunale permettant à plusieurs communes de conduire en commun une opération importante dans un domaine précisément défini et unique. Ils se différencient des SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcation multiple) qui permettent aux communes de coopérer sur plusieurs opérations de moindre importance relevant de domaines divers.

À propos des Écoles

À LA RENTRÉE, CE SONT 203 ENFANTS QUI ONT REJOINT LES BANCS DES ÉCOLES.

À l'école du Bourg : 124 enfants de la maternelle au CE1. À l'école de Puy Méry : 79 enfants du CE2 au CM2.
Devant le nombre croissant d'enfants, l'Inspection Académique a accordé une ouverture de classe à l'école du Bourg, ce qui a permis de réunir les enfants de CE1.
L'équipe enseignante a accueilli une nouvelle maîtresse : Hélène BERTIN.

Des travaux d'aménagement ont été faits pendant les vacances scolaires :

- la salle de bibliothèque a été transformée en salle de classe,
- un bureau ouvert au 1er étage pour la directrice,
- des placards fonctionnels dans la salle de motricité et dans les toilettes des petits. Tout ceci réalisé avec soin par l'équipe des employés municipaux.

La garderie, quant à elle, a été transférée dans la cantine et est effectuée par deux assistantes maternelles pour le confort et la sécurité des enfants. Angélique Denard qui assurait le remplacement de Béatrice Feuillade en congé parental jusqu'à mi-novembre a intégré l'équipe du SIPE. Françoise Rochero la remplace dans ses fonctions d'assistante maternelle.

À Puy Méry, l'étude surveillée est assurée par Charlotte Hauttecoeur, étudiante en droit.
Elle accueille les élèves de CM1 et CM2 les lundis et les jeudis de 16 h 45 à 17 h 45.

Le tarif est de 1,65 €, identique à celui de la garderie. Les enfants qui le souhaitent pourront ensuite rejoindre la garderie, dans ce cas il est bien entendu qu'une seule prestation sera facturée aux parents.

STATIONNEMENT DES BUS À L'ÉCOLE DU BOURG.
À la demande de la directrice et devant l'indiscipline des parents, depuis la rentrée de Toussaint, matins et soirs les bus stationnent impasse Joseph Mazabraud (sur le haut des écoles) pour la sécurité des enfants. Ceux-ci sont pris en charge par les assistantes maternelles qui les accompagnent jusqu'à l'école et vice-versa.

MESURES PRISES POUR LA GRIPPE H1N1.
Une circulaire du ministre de l'Éducation Nationale adressée au mois d'août aux Directeurs d'École demandait d'installer dans les écoles des distributeurs de papiers (essuie-mains) ainsi que des poubelles avec couvercles. Chose faite : chaque classe est munie d'une poubelle avec couvercle pour les mouchoirs et chaque lavabo d'un distributeur papier et d'une poubelle avec couvercle. La municipalité a également acheté des masques pour le personnel communal.

LE RESTAURANT SCOLAIRE.
Le projet avance comme il se doit. L'architecte, Monsieur Balmy du Cabinet Spirale, a présenté son projet fin septembre pour un montant global d'environ 1 million d'euros HT.
Le Conseil Municipal a voté son accord le 28 septembre pour les demandes de subvention.

LE TRANSPORT SCOLAIRE.
Cette année la gestion du transport scolaire a été modifiée. Par appels d'offres, le transport pour nos écoles a été confié à Equival et celui pour le Collège de Ventadour à TCL. De ce fait, chacun a appliqué un tarif particulier et n'a pas pu, dans ce cas, faire bénéficier de tarifs dégressifs les familles ayant un enfant aux écoles du Vigen et un enfant au Collège.
Devant le mécontentement des familles, la Commission Transports de Limoges Métropole, en date du 15 septembre 2009, a décidé de revoir la règle d'attribution des tarifs réduits.
Elle s'est engagée à rembourser, à effet rétroactif, les familles utilisant les deux réseaux en appliquant des tarifs dégressifs.

Sylvie BAUDOU

Du nouveau à la Bibliothèque Louise Michel

La bibliothèque municipale « Louise Michel », située place de la Briance, dans les bâtiments rénovés de l'ancien presbytère, a ouvert ses portes il y a plus de dix ans…

Dans des locaux agréables et fonctionnels, elle s'étend sur deux niveaux sur une superficie de 280 m².

Depuis son ouverture, le nombre des lecteurs, jeunes et adultes, n'a cessé de croître.
De nombreuses classes des écoles du Vigen viennent régulièrement s'initier aux joies de la lecture. Grâce aux acquisitions régulières faites par la commune, elle dispose en fonds propres d'environ 3 500 documents auxquels s'ajoutent 2 700 ouvrages provenant de la Bibliothèque Départementale de Prêt, renouvelés plusieurs fois par an mais de façon empirique !
La bibliothèque du Vigen étant la seule à ne pas être en liaison informatique avec la BDP(1)…
Cette situation ne permettait plus une gestion manuelle satisfaisante depuis longtemps.
L'informatisation globale de la bibliothèque devenait une nécessité.
Telle a été la volonté de la municipalité qui a donné son accord pour l'étude d'un projet d'informatisation de la bibliothèque. Le 4 mai 2009, une délibération a été prise à l'unanimité pour présenter les demandes de subventions au Conseil Général et à la DRAC(2).
Ainsi, après plusieurs mois d'étude des différents devis et de constitution d'épais dossiers de demandes de subventions…Ce projet devrait enfin voir son aboutissement au début de l'année 2010…

Cette opération, d'un montant d'environ 12 000€, sera financée à hauteur de 20% par le Conseil Général, 30% par la DRAC(2) et 50% par la commune. La bibliothèque disposera alors d'un équipement performant : serveur, trois ordinateurs multimédias, en réseau, reliés à Internet, plusieurs périphériques (lecteur code barres, imprimante, onduleur…).

CE PROJET VISE ESSENTIELLEMENT DEUX BUTS :

• Une meilleure gestion de la bibliothèque :
> Les livres seront équipés d'une étiquette à code barres, les abonnés disposeront également d'une carte à code barres : ce dispositif permettra un fonctionnement plus efficace et plus rapide de toutes les opérations de prêt (enregistrement, retour, réservation, retard..), une meilleure connaissance de la localisation et de la disponibilité de tous les documents et donc une meilleure gestion de leur circulation.

> Meilleure gestion en interne, mais également en externe (liaison immédiate avec la B.D.P. et les autres établissements du réseau des bibliothèques du département).

> Enfin, grâce à l'automatisation des tâches répétitives de prêt, le personnel disposera de davantage de temps pour se consacrer à l'accueil et à l'information du public.

Nos bibliothècaires.

• Un accès à des services nouveaux pour le public :
> Grâce aux deux postes de consultation mis à la disposition du public, les lecteurs pourront accéder à Internet et à l'information bibliographique, consulter des CDROM, procéder eux-mêmes à des opérations de recherche, de réservation et d'impression.

> Enfin, la bibliothèque sera en lien avec le site Internet de la Mairie.

Tout cela va impliquer quelques changements matériels dans l'organisation des locaux, et surtout un gros travail de codification des ouvrages.

Ce travail ne fait pas peur à nos deux bibliothécaires qui attendent avec impatience cette ère nouvelle !

- Les heures d'ouverture au public sont dès à présent plus larges :
  - Lundi, mardi, vendredi : de 16 h à 18 h
  - Mercredi : 9 h 30 à 11 h 30 / 14 h à 17 h
  - Samedi : de 10 h à 12 h

Par ailleurs, les locaux ont été équipés de telle sorte à recevoir en permanence des expositions variées : ainsi se sont succédées depuis l'été les œuvres de nos poètes en herbe, une rétrospective sur le maître verrier Ruhlmann, une exposition sur l'eau, les huiles et pastels d'un peintre de la vallée de la Creuse, René Barret, le père du pharmacien de Solignac…

Afin d'améliorer encore les services proposés par la bibliothèque, que vous soyez usagers ou non, nous souhaiterions avoir votre avis et vos souhaits sur son fonctionnement !

- Pour cela vous pouvez adresser un courrier à la mairie ou envoyer un mail à : bibliotheque-le-vigen@orange.fr

Christine HERVY

(1) BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt de la Haute-Vienne
(2) DRAC : Direction Régionale de Affaires Culturelles.

8ème édition du CONCOURS DE POÉSIE

Culture et Loisirs Val de Briance, section Bibliothèque, samedi 13 juin 2009.

160 petits poètes des CE2, CM1, CM2, des communes de Solignac, Saint-Maurice-les-Brousses et Le Vigen ont participé cette année au concours de poésie.

Le Sirque

Ce concours était organisé en partenariat avec l'association « Le SIRQUE » de Nexon.

THÈME DU CONCOURS : LE CIRQUE

Comme il est de tradition, la Présidence d'honneur du jury a été confiée à Madame Jeanne Marie LEYBROS, Maire du Vigen.
Madame Isabelle LE MORVAN-PERROT, Présidente de l'Association « le SIRQUE » a assuré la Présidence.

Tous les enfants ont été récompensés. Les premiers ont eu de jolis cadeaux, parmi lesquels des livres et les grands lauréats, un baptême ascensionnel en montgolfière offert par l'association « le SIRQUE ». Chaque participant, classé ou non, a reçu un livre. Un goûter était offert à l'issue de la cérémonie.

Merci aux communes du Vigen et de Solignac, à l'association « le SIRQUE » ainsi qu'aux nombreux donateurs pour leur générosité.

Remerciements aux organisateurs et au jury.

LISTE DES LAURÉATS CLASSÉS PREMIERS

LE VIGEN - PUY MÉRY	
CE2	LEYBROS Lisa-Marie
CM1	GUIFFARD Marine
CM2	POISON Margaux

SOLIGNAC	
CE2	SANZ Cannelle
CM1	WAWRZYNIAK Lola
CM2	CORNEE Cyrielle

SAINT-MAURICE	
CE2	HAREL Noémie
CM1	CAMPION Estelle
CM2	CHABROLS Nils

GRANDS LAURÉATS	
CE2	SANZ Cannelle
CM1	CAMPION Estelle
CM2	CHABROLS Nils

- Retenez pour l'année prochaine : délibération et remise des prix de la 9ème édition du concours de poésie le 29 mai 2009.

On découvre les cadeaux.

Les p'tits loups

Voici le point de vue, le « perçu », le « vécu », de nos élèves sur divers sujets. Il nous ont remis ces textes qu'ils ont rédigés eux-mêmes et nous les transcrivons tels que nous les avons reçus sans aucune modification.

Non ce n'est pas le barde Assurancetourix qui s'est reconverti mais le vannier de Guédelon.

Visite pédagogique
des CE2 et CM1 au

chantier médiéval de Guédelon

Le 26 mai dernier, les élèves de CE2 et CM1 de l'école de Puy Méry se sont rendus en visite sur le chantier médiéval de Guédelon dans l'Yonne. Chantier unique au monde, nous avons pu découvrir comment se construisait un château fort au moyen âge et nous avons parlé avec les artisans et les ouvriers du chantier.

PRÉSENTATION DU CHANTIER

Au cœur de la Puisaye dans l'Yonne, en Bourgogne, une cinquantaine d'ouvriers construisent un château fort avec les techniques du moyen âge, au milieu d'un espace naturel mettant à disposition les matières premières : bois, terre, pierre, sable, argile.
Avec ces matériaux, ils bâtissent un château fort dans le respect des techniques anciennes du XIIIème siècle.
La construction durera environ 25 ans. Le chantier a débuté en 1997 et devrait se finir en 2022.
Guédelon est donc un vrai chantier de construction. Les ouvriers accomplissent des travaux selon une logique de construction bien réelle. Chaque tâche, chaque mission est effectuée en fonction des besoins du chantier à un moment précis.

Théo, Mounia, Camille & Manon Clavault.

LA MOTTE DES BÂTISSEURS

Bâtie vers l'an mil, elle servait de refuge et de tour d'alarme afin de prévenir les seigneurs alliés du château.
Il ne s'agit pas d'une motte d'habitation mais d'un élément de défense antérieur au château fort.

Maxime & Baptiste.

LE PÈRE ARCHI

Le père Archi est l'architecte de la construction. Il nous apprend la façon de mesurer comme au moyen âge. Il nous dévoile les plans du château de Guédelon.
Au moyen âge, très peu de gens ont des notions de calcul, encore moins de géométrie ou d'algèbre.
Les mathématiciens grecs sont la références (Pythagore, Thalès...) pour les rares architectes de l'époque.
Pour mesurer et tracer on utilise la corde à treize noeuds, la règle, mais aussi des éléments du corps humain : le pouce, la paume, les bras et le pied.

Emma & Manon Guéraud.

LE CARRIER

La pierre utilisée pour la construction du château de Guédelon est du grès ferrugineux. On trouve différentes qualités de pierre (de la plus dure à la plus friable). La pierre de bonne qualité est transportée dans les loges de taille pour y être façonnée : la pierre la plus tendre sert de remplissage à l'intérieur des murs.

Le carrier va extraire des blocs de pierre de la carrière pour les fournir au tailleur qui lui donnera une forme particulière.

Morgane & Audray.

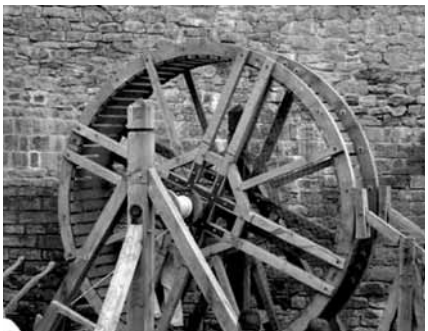

LE TAILLEUR DE PIERRE

Les tailleurs de pierre reçoivent et façonnent les pierres en grès ferrugineux qui viennent directement de la carrière.
Selon la complexité de l'ouvrage à réaliser, une pierre peut nécessiter une journée à un mois de travail.
La pierre est taillée pour différents endroits du château : mur, tour... suivant un gabarit bien précis.

Mathieu & Alexis.

LE MAÇON

Comme de nos jours, l'outil le plus utilisé par les maçons est la truelle. Pour vérifier les niveaux, ils se servent du pendiculaire pour l'horizontalité et du fil à plomb pour la verticalité des murs.
Ils fabriquent aussi le mortier.
C'est sur un plancher en bois que par un savant dosage de chaux, terre et eau que le mortier est fabriqué.
Le mortier sert à sceller toutes les maçonneries du château.

Nolan, Laly, Laura & Samia.

LA CAGE À ÉCUREUILS

Ces engins de levage peuvent être placés, soit au pied du mur, soit sur un point haut de la construction.

Ils permettent de hisser les matériaux en haut de la construction. Un seul homme peut hisser une charge de 300 kg.

Mathys & Thomas.

LE FORGERON

Le forgeron est un ouvrier ou un artisan professionnel qui forge à la main et assemble des pièces de métal pour réaliser des objets usuels ou entrants dans la composition d'un bâtiment. Sans forgeron, pas d'outil ; un tailleur de pierre use, déforme ou casse environ deux jeux d'outils par jour. Le forgeron répare ou fabrique des gonds, pentures, loquets, clous et pointes.

Clément & Benjamin.

LE CHARPENTIER

Il intervient partout sur le chantier : à la fabrication de la grange d'entrée, des loges, des échafaudages, du pont dormant et pour une foule d'accessoires auxquels on ne prête pas toujours attention. Les barrières de sécurité, les brouettes, les établis, les tréteaux, les manches d'outils, les étais pour soutenir des murs ou planchers.

Les voûtes en pierre ne peuvent se construire que si elles sont posées sur le cintre fabriqué par les charpentiers.

Maily & Celia.

LE BÛCHERON

Un bûcheron est un professionnel de l'abattage des arbres. Les bûcherons abattent et équarrissent les arbres de la forêt et les transforment en poutres, solives pour les échafaudages du chantier et pour les charpentes du château.

Clément & Benjamin.

LE TUILIER

Les tuiliers fabriquent des tuiles et des carreaux de pavement en argile pour le futur château. La fabrication des tuiles se fait à base d'argile.
On moule les tuiles avec les mains et ensuite on les pose sur une plaque pour les mettre au four pendant 10 minutes environ. L'atelier s'appelle une tuilerie.

Alizée & Noémie.

LE CORDIER, LE VANNIER

Le cordier tresse le fil de chanvre pour obtenir de solides cordages qui seront utilisés pour toutes les ligatures du chantier : fixations, enclos des animaux.... Le vannier fabrique de solides paniers en osier qui servent aux transports de sable, mortier, terre...

Lisa-Marie & Alexandre.

Les CM2

STOP À LA CIGARETTE!

Le tabac est une plante d'Amérique. Dans le sud-ouest de la France on cultive 9 500 hectares. Le tabac a plusieurs formes : le tabac avec ou sans filtre, le tabac à rouler, le cigare, la pipe.

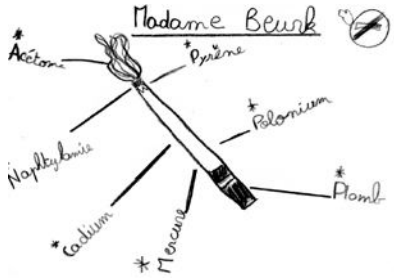

Le tabac fait un décès dans le monde toutes les six secondes. Il y a plus de 374 000 décès dans le monde en 24 heures. Madame Beurk (la cigarette) contient environ 4 000 composés chimiques. Avec un arbre abattu on fabrique 300 cigarettes. S'il fume un paquet par jour, le fumeur dépense 2 000 € par an.

Arrêtez de fumer pour votre santé et pour la santé de ceux qui vous entourent !

Mathilde.R, Bastien.H, Tanise, Romain & Céline.

LE VÉLO À L'ÉCOLE

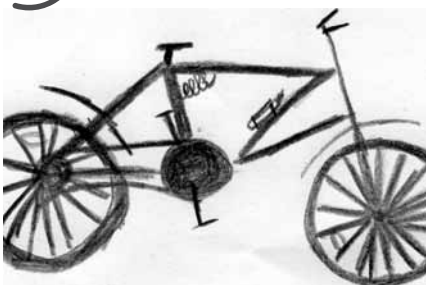

En ce moment, les CM2 de Puy-Méry s'entraînent à faire du vélo dans la cour. Plus tard, ils feront quelques circuits autour de Puy-Méry.

Au mois de mars, ils partiront en classe découverte pendant cinq jours où ils feront du vélo et d'autres activités. Ils iront longer

la Vienne au mois de juin.
À l'occasion de cette sortie, il y aura des parents qui accompagneront après avoir obtenu un agrément pour voir s'ils étaient aptes à accompagner les enfants.

Les élèves de petite taille amènent leur propre vélo à l'école car ceux prêtés par l'USEP sont trop grands.

Kévin, Matéo, Nathan, Quentin & Thomas.

QUEL HOMME !

Léonard est né à Vinci le 15 avril 1452 et il est mort le 2 mai 1519 à Amboise.
C'était un homme à la fois artiste, scientifique, ingénieur, inventeur, anatomiste, sculpteur, architecte, urbaniste, botaniste, musicien, poète, philosophe et écrivain. Il a peint le plus célèbre tableau intitulé : « LA JOCONDE ».

La Joconde est un portrait de Mona Lisa del Giocondo. La Joconde est un tableau de bonheur d'une jeune femme de 22-25 ans qui a déja donné 2 garçons à son mari.
Elle n'aura jamais le tableau car Léonard de Vinci le gardera pour lui.

Pacôme, Mathilde N, Mathilde D, Roxanne & Myriam.

LA POLLUTION

Parfois, devant le portail il y a trop de déchets: bouteilles de verres cassées, chewing-gums, cigarettes... Et tout ça ce sont les cantonniers qui les ramassent ce n'est pas normal !!!

Sur le stade de l'école les jeunes jettent des déchets et font brûler des choses avec leur briquet et c'est très dangereux !!!
Dans les toilettes, en été, il y a de l'eau partout alors que dans certains pays ils meurent de soif !!!
C'est inadmissible !!!

ARRÊTEZ DE POLLUER !!!

Bastien, François, Rémi, Smithson & Constant.

LES ANIMAUX EN DANGER

Dans le monde il y a plusieurs animaux en danger que les humains chassent. Le dauphin de Chine est menacé à cause de la pollution de l'eau, il est pris dans les filets. Le condor de Californie subit des intoxications au plomb et ne résiste pas aux collisions. La tortue-luth est en danger principalement à cause de la chasse dont elle est victime. Son lieu de reproduction est menacé et elle est, tout comme le dauphin, prise dans les filets des pêcheurs.

À cause des humains, les animaux souffrent du réchauffement climatique, des polluants toxiques, de la chasse, des destructions de l'habitat, des violences humaines, des braconnages, des destructions de la forêt, des transmissions de maladies, des marées noires, des feux de forêt, du manque de nourriture, des dégats des touristes. Que faire ?

Lisa, Marine, Camille & Marine G.

LES ENFANTS PAUVRES

À l'école, on a vu un film sur les enfants pauvres en Inde.
Généralement, les enfants pauvres font partie d'une famille nombreuse. Un enfant sur cinq est privé d'aller à l'école. Les enfants se lavent dans le fleuve le plus pollué d'Inde. Certains ont la chance d'aller dans une école, d'autres racontent, dans des associations, que des policiers de la gare les battent parce qu'ils les considèrent comme des voleurs. Ils ramassent seulement des déchets pour gagner des roupies, pour pouvoir se nourrir eux et leur famille. Leurs parents les battaient ou ne pouvaient pas s'en occuper, alors ils les ont abandonnés. Certains enfants font des manifestations dans les rues pour demander le droit d'aller à l'école.

Emilie, Estelle, Laure & Steven.

Communauté d'Agglomération

Les ménages jettent aujourd'hui deux fois plus de déchets qu'il y a 50 ans.

« Achetons futé pour moins de déchets »

En moins de 50 ans, la production de déchets ménagers a plus que doublé.

Limoges Métropole, avec le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne et celui de Limousin Nature Environnement, s'est mobilisée pour LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS qui a eu lieu du 21 au 29 novembre dernier.

Ainsi Limoges Métropole et Limousin Nature Environnement ont été présents dans certaines mairies de la Communauté d'agglomération pour sensibiliser les usagers et les aider à alléger leur poubelle. Les usagers ont pu se renseigner spécifiquement sur le sujet : explications, guide de conseils, diffusion d'un film, etc.

LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL étant un moyen efficace et utile de réduire les déchets, l'achat de composteurs était également proposé à un prix attractif (grâce aux subventions du Conseil Général et de l'ADEME) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile[1] :

- Composteur de 360 Litres : 27,50 €
- Composteur de 700 Litres : 38,50 €
- Seau de pré-collecte des déchets organiques : 2,57€.

Au Vigen c'était à la mairie le mercredi 25 novembre, de 8 h 30 à 12 h.

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'actions d'accompagnement et d'information des entreprises en matière d'environnement (par exemple : Opération de communication pour la suppression des sacs de caisse dans les commerces alimentaires en 2005).

Limousin Nature Environnement, fédération régionale des associations de protection de la nature, accompagne pédagogiquement Limoges puis Limoges Métropole sur la problématique des déchets depuis 1996.

Une action de sensibilisation a également été organisée dans les grandes et moyennes surfaces. Ce sont des lieux privilégiés pour informer le consommateur qui de son coté peut, par ses achats, orienter la mise en rayon : un produit qui ne se vend pas ne restera pas longtemps sur les étalages !

- Deux caddies, un « ordinaire », et un « écocitoyen » étaient comparés en termes de production de déchets et de prix. Il en est ressorti que le caddie qui allégeait la poubelle, était aussi le moins cher.
- Dans les allées du magasin, des stop-rayons apposés sur certains produits moins générateurs de déchets, indiquaient concrètement aux usagers les achats qui font maigrir la poubelle.

12 magasins ont répondu présents pour l'opération « Achetons futé, pour moins de déchets ». Près de chez nous on peut citer Carrefour sur la zone commerciale Boisseuil-Le Vigen et Intermarché à Ventadour.

Nos modes de vie ont beaucoup changé au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle.
Les ménages jettent aujourd'hui deux fois plus de déchets qu'il y a 50 ans: emballages, produits jetables à faible durée de vie (lingettes, rasoirs, dosettes…), équipements électroniques devenu trop vite obsolètes. La poubelle déborde !
Les conséquences sur l'environnement ne sont pas négligeables. Les collectes de déchets sont plus longues. Les installations de traitement sont sans cesse à agrandir ou à construire. Elles dégradent notre cadre de vie par la consommation d'espaces naturels, la pollution atmosphérique ou encore les nuisances sonores et olfactives.

Les coûts de collecte et de traitement augmentent et alourdissent la charge du citoyen qui directement ou indirectement doit inévitablement les supporter.
La fabrication même des emballages, qui par nature n'ont qu'une faible durée de vie, consomme des ressources naturelles et nécessite des transports générateurs de pollutions secondaires. Ces emballages ont aussi un coût qui contribue, parfois de façon considérable, au prix des produits qu'ils conditionnent.
Réduire ses déchets est donc devenue une priorité.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

POUR EN SAVOIR +.

Vous pouvez consulter le site Internet de Limousin Nature Environnement, à cette adresse : www.lne.asso.fr.

Ou le site de France Nature Environnement : www.fne.asso.fr

(1) On peut toujours se procurer des composteurs aux prix ci-dessus auprès de Limoges Métropole : Direction de la propreté - 25, bd Gambetta - N° vert : 0800.86.11.11. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - Paiement par chèque uniquement.

Vie des Associations

La manifestation organisée par les associations d'anciens combattants, le 15 août 2009 à la stèle du Mas du Puy, en commémoration des combats d'août 1944, notamment sur la commune du Vigen, pour la libération de Limoges.

LES ASSOCIATIONS VEULENT MIEUX COMMUNIQUER

Ce sont près de trente associations sur la commune du Vigen qui apportent leur contribution à la qualité de la vie sur notre territoire. Leur diversité en fait une richesse et un élément dynamique.

Diversité de leurs actions qui s'étend aux domaines sportifs, sociaux, culturels… diversité également de leurs statuts où sont présents les syndicats, amicales, clubs, sections ou associations.

Ces caractéristiques en font des relais et des partenaires privilégiés de l'équipe municipale. Ce secteur occupe une place importante dans la vie économique, sociale et culturelle de notre commune.

Il contribue à la prise en compte de l'intérêt général par ses fonctions d'innovation, de dynamisme et d'animation.
Dans tous les cas, qu'elles soient sportives ou culturelles, de loisirs ou sociales, la grande diversité et la dynamique des associations locales permettent, tout au long de l'année, l'organisation de festivités et d'évènements de grande ampleur sur notre commune.

Aussi, en raison de l'intérêt que représente la participation de personnes de tous âges au développement des loisirs, de la culture, du sport et à l'animation communale, la commune en facilite la pratique en allouant des moyens financiers et matériels sous forme de subventions et de mise à disposition d'équipements.

Dans cette même logique, la municipalité du Vigen a organisé le 5 novembre une réunion d'information avec l'ensemble des présidents d'association sur le thème de la communication. La quasi-totalité des associations étaient présentes lors de cette première rencontre.

En présence de Mme LEYBROS et des membres du conseil municipal, cette réunion avait plusieurs objectifs :

• Créer un échange entre les associations qui ont pu s'exprimer sur leurs activités, mieux se faire connaître et identifier les possibilités de mutualisation des moyens dont elles disposent.

• Permettre aux présidents de poser toutes les questions à la municipalité et faire part de leurs remarques et demandes.

• Faire présenter par M. Serge GADY, chargée de mission à la Direction Régionale jeunesse et sport les éléments concrets de mise en place d'une bonne communication interne et externe. Car c'est d'elle que dépendra la fidélisation du public, la bonne cohabitation des bénévoles, l'organisation méthodique d'évènements, le développement de partenariats et la participation effective des financeurs.

Pour concrétiser ce que doit être un bon plan de communication, M. GADY a donné les outils pratiques à même d'apporter une aide directe aux responsables. Il a insisté sur la nécessité d'être rigoureux et de mettre en place une véritable stratégie de communication.

Cette réunion a permis d'identifier comment la dimension de la communication doit s'intégrer au projet et au fonctionnement de chaque association et chacun s'est retrouvé autour du verre de l'amitié en toute convivialité.

Jean-Luc BONNET

INTERVIEW

Jean-Marc BESSAUDOU Président des Cavaliers de la Briance.

Par Jean Luc BONNET

J-L BONNET :
Tout d'abord merci de m'accorder un peu de votre temps.
Vous êtes Président de l'association LES CAVALIERS DE LA BRIANCE.
Je crois que votre association existe depuis plus de 15 ans, pourriez-vous vous présenter et présenter votre association ?

J-M BESSAUDOU :
Je suis dans le milieu associatif du cheval depuis 35 ans ou j'ai commencé dans un petit centre équestre de la Porcherie où j'étais animateur à l'âge de 14 ans.

Mon association à vu le jour en 1997 avec quelques adhérents dans le but de créer le trirando afin de rassembler pour une randonnée marcheurs vtt et cavaliers. Ce trirando reste depuis notre symbole. 3 ans plus tard l'association est affiliée au comité régional d'équitation et nous avons rajouté au calendrier une compétition annuelle d'endurance équestre de niveau national.

Aujourd'hui l'association comporte 35 licenciés à la fédération française

d'équitation ainsi que 80 adhérents fidèles chaque année.

JLB : Quelles sont les qualités requises pour devenir cavalier ?

JMB : Les qualités requises pour devenir cavalier sont évidemment d'avoir la passion du cheval de la nature et rester simple et naturel.

JLB : Y-a-t-il un âge pour commencer ?

JMB : Il n'y a pas d'âge pour commencer l'équitation comme le dit la chanson de 7 à 77 ans !

JLB : Proposez-vous des stages d'initiations ou de perfectionnement ?

JMB :
« Les Cavaliers de la Briance » est une association de cavaliers individuels nous n'avons pas d'activité de perfectionnement mais nous pouvons faire découvrir le monde du cheval a des personnes désirant s'en rapprocher.

JLB : Quels sont vos objectifs et les évènements à venir pour la saison ?

JMB : Pour la saison à venir les objectifs sont évidemment de maintenir nos activités. Le trirando aura lieu le 23 mai et l'endurance les 18 et 19 septembre.

Nous participerons à d'autres manifestations comme le comice agricole, la fête du cheval ainsi qu'à d'autres endurances puisque 3 licenciés sont juges d'endurance et d'autres cavaliers en compétition.

JLB : Si des personnes sont intéressées à rejoindre votre association, où peut-on vous contacter ?

JMB : Pour rejoindre notre association on peut nous contacter par courrier au :
- 57, av st Eloi à Solignac,
- par téléphone au 06 81 77 34 84

ou par mail :
- lescavaliersdelabriance@live.fr

Notre devise est de préserver l'association, les adhérents ainsi que les bénévoles qui tiennent une place importante dans notre association.

COMITÉ DES FÊTES

LOTO

La trêve estivale passée, le comité des fêtes a repris ses activités pour son deuxième loto.

Pas moins de 250 personnes ont répondu présent. Il faut dire que nous avions mis en jeu de nombreux lots, dont certains de grande valeur : un séjour d'une semaine à Chamonix pour sept personnes, un téléviseur LCD de 66 cm, une table de ping-pong, un micro-onde, etc.

Trois parties étaient réservées aux enfants, dotées elles aussi agréablement : MP3, rollers, sacs à dos…

Cette manifestation a été animée comme l'an dernier par Marc, qui a su maintenir le suspense tout au long des parties.

Des crêpes, des pâtisseries, des rafraîchissements étaient à la disposition des petits et des grands pendant les entractes. Tout le monde est reparti plus ou moins heureux mais ravi de cette soirée.

- Après notre soirée dansante du 14 novembre (années 70-80, animée par l'orchestre de Christine MERCIER), notre prochain rendez-vous sera le 17 janvier pour un thé dansant avec l'orchestre de notre voisine et amie Nicole BERGES.

PÉTANQUE

Un concours de pétanque humide mais des plus chaleureux

En dépit d'une météo d'humeur chagrine, on n'a pas perdu la boule, le samedi 6 juin sur le terrain de foot du Vigen.

Transformé pour l'occasion en vaste boulodrome, les amateurs de pétanque répondaient en nombre à l'appel du comité des fêtes et de son traditionnel concours.

Entre deux eaux, les parties se sont succédées toute l'après-midi, avec de bienvenus intermèdes pour reprendre des forces à la buvette.

Le sable du terrain de foot n'avait rien de saharien, mais l'humidité n'a pas empêché les boules de filer droit au but.
Pas moins de 45 équipes, en doublettes se sont affrontées dans la convivialité, elle, des plus chaleureuse.

À noter, que sans atteindre la fameuse parité, le concours était tout de même suivi par quatre doublettes féminines.

À défaut de belle météo, ce fut un beau concours et tous les participants sont à remercier pour ce grand moment de chaleur humaine.

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

BIBLIOTHÈQUE

► Retrouvez le calendrier des animations de septembre 2009 à août 2010 en page 34.

GYMNASTIQUE

La gym, c'est le sport santé pour tous !

La gym c'est 83 participants en saison 2008/09 : 50 pour les séances adultes et 33 seniors. La gym s'adresse à tous de 16 à 60 ans en séance adultes et aux plus de 60 en séance seniors.
La gym c'est sans chichi dans une ambiance très agréable. La gym se fait sous la conduite d'animateurs professionnels. La gym : on peut venir l'essayer à tout moment car il y a 2 séances d'essai.

ET LA FAMILLE GYM S'AGRANDI !

Après la création de la séance séniors en novembre 2008, nous avons la joie d'annoncer l'arrivée de Acti'march® en janvier 2010.

La dernière née est une séance de 40 minutes de marche très active en terrain plat. Le participant est muni d'un cardio-fréquencemètre.
Acti'march® s'adresse à des personnes souhaitant commencer ou reprendre une activité physique. Acti'march® s'est très simple à pratiquer. Acti'march® permet de prévenir des méfaits de la sédentarité.

LES HORAIRES
- Séance adultes :
  mardi de 18 h 30 à 19 h 30
  jeudi de 20 h 15 à 21 h 15
- Séances seniors :
  lundi de 15 h à 16 h
- Acti'march® :
  vendredi 17 h 30 à 18 h 30

Renseignements : 05 55 00 43 62

► Présentation de Acti'march® ouverte à tous : le samedi 12 décembre à 15 h, au stade de foot du Vigen.

CYCLOS

La section cyclos UFOLEP de Culture et Loisirs de Val de Briance participera en 2010, comme chaque année, à des courses sur route et VTT ainsi qu'à des cyclosportives : Limousine, Ardéchoise et bien d'autres...

Nous allons également organiser une sortie cyclotourisme d'une soixantaine de kilomètres.
Ouverte à toutes et tous, elle aura lieu courant mars dans les environs de Solignac- Le Vigen.

► Pour tout renseignement, contacter Daniel GUILLAT au 05 55 39 04 24

Six de nos cyclos lors de la sortie club en Touraine du 21 au 24 mai 2009.

FNACA

Le dimanche 29 mars 2009, le Comité Intercommunal de la FNACA a fait son repas dansant à la salle des fêtes du Vigen.

Plus de 160 personnes étaient présentes et le menu, établi par le traiteur « Mon chef à la maison », Laurent Mounier de Condat sur Vienne, était bien présenté et excellent.

Grâce à nos deux supers musiciens, les invités ont pu se dégourdir les jambes et digérer très tard dans la soirée. Remerciements aux comités de Landouge, Séreilhac, Panazol, Buissière Galant, etc. pour leur participation.
L'an prochain le repas est prévu le dernier dimanche de mars à Condat-sur-Vienne, sous toute réserve, car il y a les élections régionales.

Ce mercredi 10 juin dernier, nous étions 39 participants à prendre le car au Vigen, à 5 h 00 du matin, pour faire notre voyage annuel de 4 jours.
Destination : *l'Alsace Autrement.*

• 1er jour : Burnhaut-le-Haut et visite guidée de l'écomusée d'Alsace.
• 2ème jour : Départ en direction de l'Allemagne pour découvrir FRIBOURG et la Forêt Noire. Paysages magnifiques.
• 3ème jour : La route des vins. Journée consacrée à la découverte des villes de Ribeauvillé, Riquewihr, Kaysersberg, etc. et visite d'une cave.
• 4ème jour : Visite guidée de la vieille ville de Dole et de la maison natale de Pasteur puis le retour pour notre Limousin, la tête plein de souvenirs et d'agréables moments. Trajet qui ne nous a pas paru très long grâce aux chansons, histoires et blagues dont certaines étaient salées comme des bretzels. Tous ont dit à l'année prochaine : Suisse, Bretagne, Camargue ?

► Prochaine Assemblée Générale du Comité : jeudi 3 décembre 2009 à Solignac

RENAISSANCE

Dans la dernière édition de ce journal, un article avait été consacré à Georges Sogny, artiste sorti de l'ombre grâce à la passion de Maurice Darfeuille…

Hélas, au mois de juillet Maurice nous quittait n'ayant pas réussi à vaincre une maladie, à laquelle il tenait pourtant tête depuis de nombreux mois, c'est une grande perte pour notre association car il avait encore dans ses dossiers de nombreux trésors à nous communiquer. Merci Maurice pour tout ce que vous avez fait en tant « qu'historien du Vigen ».

Le programme prévu s'est fort bien déroulé durant l'été :

• Le 6 juin a eu lieu, à l'abbaye de Solignac, la journée européenne de Saint-Eloi, à laquelle ont participé des confrères venus de nombreux pays d'Europe. Cette journée s'est achevée le soir par un magnifique concert dans l'abbatiale, donné par l'ensemble Absalon.

• Le 22 août, dans le cadre des Orchestrades de Brive, nous avons reçu un groupe de jeunes musiciens Versaillais, de très grand talent.

• Fin août, la réunion de rentrée de Renaissance a eu lieu au château de La Borie où Isabelle Depret-Bixio a présenté le magnifique projet de réhabilitation des jardins.

• Au mois de septembre, la salle des fêtes de Solignac a accueilli l'exposition « Hommage à Tristan Rulhmann »… Cette exposition a connu un vif succès et s'est prolongée du 19 au 31 octobre à la bibliothèque du Vigen.

• Le traditionnel concert de Noël aux chandelles aura lieu le vendredi 18 décembre à 21 h à l'abbatiale de Solignac. Ce concert sera présenté et animé par Frédéric Lodéon entouré de nombreux musiciens venus de divers pays européens. Des enfants interpréteront les chants traditionnels de Noël.

• Enfin la soirée « documents anciens », initialement prévue en novembre aura lieu le 27 février 2010, à 20 h 30 à la salle des fêtes de Solignac.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à toutes ces manifestations.

Contacts :
• Noëlle Gilquin au 05 55 00 54 59
• Christine Hervy au 05 55 00 41 44
• renaissancesolignac@laposte.net
• http://renaissancesolignac.site.voila.fr

AÏKIDO CLUB

O Sensei Morihei Ueshiba fondateur de l'Aïkido disait :

« À mon avis, on peut dire que c'est le vrai art martial. Car c'est un art martial basé sur la vérité universelle. Cet univers est composé de différentes parties, et pourtant il forme un tout uni comme une famille et symbolise l'état de paix ultime. En voyant l'univers de cette manière, l'Aïkido ne peut être autre chose qu'un art martial d'amour. Il ne peut être un art martial de violence [...] L'état d'esprit de l'Aïkidoka doit être pacifique et totalement non violent.

Ce qui veut dire, un état d'esprit spécial qui emmène la violence dans un état d'harmonie. Et je pense que cela est le vrai état d'esprit des arts martiaux Japonais. Nous avons hérité de cette terre pour la transformer en paradis terrestre.

L'activité guerrière est totalement déplacée. »

Enseignante : Anne Grimault
2ème dan Aïkikaï de Tokyo.
« J'ai rencontré l'Aïkido en 1988 à travers l'enseignement de Maître Itsuo Tsuda, art qu'il enseignait sous le nom de « pratique respiratoire »…

En 1990, j'ai séjourné au Japon au dojo de Hikitsuchi Senseï 10ème dan à Shingu, et suis devenue son élève et celle de son élève français Gérard Blaize.
Depuis 2003, chaque été, je suis les stages de Saotome Senseï, l'un des derniers grands maîtres vivants, qui vit aux États Unis. »

► Pratique Hebdomadaire le lundi de 20 h à 21 h 30.

Ouvert aux enfants, adolescents et adultes.

Outre une pratique hebdomadaire, l'association proposera des stages d'une matinée ou d'une journée le week-end avec les clubs de Poitiers et de Brive.

► Espace associations
Place de la Briance - 87110 le Vigen
► Renseignements :
05 55 04 13 52 et 06 84 51 79 09

FOYER DES AÎNÉS

Depuis notre dernière Assemblée Générale, le 10 mars 2009, le Foyer des Aînés a continué sa route à la même cadence, avec nos réunions habituelles des 2ème et 4ème mardis de chaque mois…

Mais, depuis quelque temps, nous nous retrouvons à peine une douzaine chaque fois… et pourtant nous comptons toujours 35 adhérents !

Que se passe-t-il donc au Foyer des Aînés ? Nous pensions que les vacances - et la chaleur de l'été - en étaient la cause, et puis la maladie pour certains, ou la fatigue due à l'âge ! C'est sûr, nous ne rajeunissons pas… et, malgré quelques bonnes intentions, les jeunes retraité(e)s ne se décident pas à venir nous rejoindre.
Pourtant, en cette année 2009, nous avions fait un certain nombre de projets : tout d'abord, un spectacle sur « Le siècle de l'opérette », le 13 mai dernier, donné au Centre culturel de Couzeix ; nous avons pu y assister en nous associant avec le Foyer de Condat, nous étions une trentaine et nous avons été tous enchantés de ce spectacle.

Nous avions programmé deux voyages en y associant Solignac et aussi Condat : le premier devait avoir lieu au mois de juin, organisé par Solignac, avec la visite de Brantôme et des châteaux environnants. Nous avons dû y renoncer, faute de participants….

Le second devait se faire début septembre, organisé par Le Vigen, avec la visite de Bordeaux : visites de la ville en petit train et du port en bateau… Malgré ce programme alléchant, nous étions à peine une vingtaine, ce qui n'était pas suffisant pour l'agence Massy qui organise nos voyages. Encore une fois, malgré tous nos efforts (courriers, téléphones,…), il a fallu renoncer aussi.

Nous nous sommes rattrapés, mardi 13 octobre, avec notre repas d'automne, servi à la salle polyvalente comme d'habitude, excellent repas qu'ont pu apprécier les 24 convives que nous avions pu réunir ce jour-là.

Plus que jamais, cette année 2009 nous aura démontré la fragilité de notre association, malgré le travail et la bonne volonté de notre équipe, malgré nos efforts pour nous associer aux communes voisines, qui sont d'ailleurs dans le même cas que nous.

Aussi nous faisons appel aux jeunes retraités pour qu'ils nous apportent un sang neuf, des idées nouvelles, du « punch » pour continuer à préserver notre Foyer où nos aînés aiment à se retrouver pour jouer ou bavarder, pour le simple plaisir d'être ensemble et de rompre leur solitude.

À bientôt, venez nous rencontrer, nous serons heureux de vous accueillir lors de nos prochaines réunions… ou bien téléphonez à notre Secrétaire : 05 55 00 52 73

LOISIRS FORM'

Créée en 1990, « LOISIRS FORM' » propose deux disciplines : la danse classique et le stretching.

Le cours de danse classique a lieu chaque lundi, en période scolaire, au foyer des jeunes du Centre Culturel Polyvalent, de 18 h à 19 h 45.

Ce cours accueille plus régulièrement des petites filles (quelquefois des garçons) à partir de 5 ans, jusqu'à ce qu'elles « passent sur pointe ».
Elles doivent alors quitter l'école du Vigen qui ne possède pas de sol plancher, indispensable pour danser sur pointe. Ceci explique le petit effectif de ce cours. En fin d'année, un spectacle est réalisé en association avec l'école d'Isabelle Bouleau d'Estriché, professeur à Limoges. Annabelle, animatrice pour le cours d'éveil de nos « petits rats », est elle-même élève d'Isabelle. Cette année le spectacle aura lieu en juin, au Grand Théâtre de Limoges.

Le stretching accueille ses adhérents à partir de 14 ans et ouvre ses cours le mercredi de 18 h à 19 h ou de 19 h à 20 h, en période scolaire, sous l'égide de Martine Meillassoux.

Le stretching (de l'anglais, *to stretch*, étirer) est une forme de gymnastique douce, ayant pour objectif d'étirer, d'assouplir et de muscler l'ensemble de l'organisme. Améliorer sa souplesse et son aisance, travailler sa relaxation et la confiance en soi, avoir un dos mieux tenu, préparer son corps à un effort... Quand le stress se fait trop insistant, misez sur une séance de stretch : ses postures lentes favorisent la détente et le retour au calme. À pratiquer sans modération dès que le besoin s'en fait sentir.

Bonne nouvelle pour ceux qui sont « rouillés », il n'y a aucune contre-indication pour le stretching, sinon d'y aller à son rythme.
Il peut se pratiquer n'importe où, et il ne nécessite pas d'équipement particulier, sinon des vêtements confortables, idéalement un petit tapis de sol et peut-être un CD de musique relaxante pour se mettre dans le « mood » (le hard-rock est déconseillé !). Le stretching mélange diverses méthodes de culture physique, des gestes de la gymnastique traditionnelle et des techniques orientales comme le yoga. Le stretching a deux objectifs principaux : l'assouplissement et la relaxation.

Convaincus ? Alors venez nous rejoindre pour avoir la forme !

► Deux séances gratuites sont proposées avant de vous engager.

► LOISIRS FORM'
Place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

LES GALOUPIOTS

Une nouvelle année a commencé pour les Galoupiots et une nouvelle équipe s'est mise en place.

Nous nous sommes donc remis au travail, à la recherche de nouvelles idées pour récolter des fonds et ainsi aider les écoles dans le financement de leurs projets.

En trois ans, l'association a récolté près de 11 000 € redistribués aux écoles et malgré un léger essoufflement, les parents ont pu apprécier l'utilité de nos actions. Remotivée par l'arrivée de nouveaux bénévoles et la présence de nombreux parents à l'assemblée générale du 29 septembre dernier, l'association souhaite plus que jamais être présente pour faire plaisir aux enfants.

Cette année donc, nous participerons au financement de la sortie à Lathus qui réunira tous les élèves de l'école de Puy Méry et nous essaierons de répondre à toutes les demandes de subventions de l'école du Bourg.

Pour y parvenir, nous organiserons une tombola en décembre et une soirée costumée pour mardi-gras (la date reste à fixer). Nous proposerons également une vente de calendriers en janvier.

Tous les habitants du Vigen peuvent participer à nos manifestations même s'ils n'ont pas ou plus d'enfant à l'école et pour informer le plus grand nombre, nous vous invitons à consulter notre site http://galoupiot.over-blog.com/, créé il y a peu par M. Sinou, parent d'élèves.

Merci à tous pour votre aide !

LA NOUVELLE ÉQUIPE :
- Présidente : Véronique POISON
- Vice Présidente : Karine CELIER
- Trésorier : Yannick MOINE
- Trésorier adjoint : Caroline LEYBROS
- Secrétaire : Agnès BOUSSAROQUE
- Secrétaire adjoint : Benoît SINOU

ONAC

Anciens Combattants, section de Nexon

Monsieur FAYE Raymond, Président des Anciens Combattants – Section de NEXON-LE VIGEN, recense toutes les veuves de ces derniers, susceptibles de bénéficier d'une aide dite « indemnité différentielle », versée par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) pour celles qui perçoivent un revenu mensuel inférieur à 750 €.

▶ Prière de se faire connaître au 05 55 58 26 16

D'autre part, je vous précise que les activités de notre association sont très limitées, à savoir que pratiquement tous les adhérents de celle-ci sont issus de la dernière guerre 39-45, donc sont âgés, mis à part quelques anciens d'A.F.N. qui maintenant assument les responsabilités des sections.

▶ Si besoin : M. FAYE Raymond
5, imp. Henri Dunant - 87800 Nexon
05 55 58 26 16

CHORALE «CANTABILE»

La chorale « CANTABILE » a repris ses activités depuis le 4 septembre, sous la direction de Christelle Costa, chef de chœur jeune et dynamique.

La saison 08-09 a été une année de transition. Les répétitions ont été menées par Christelle au début, puis par Hugo Caupenne, le temps que Christelle mette au monde un petit Marius.

Nous n'avons donné aucun concert car nous n'étions pas prêts, tout en ayant beaucoup travaillé ! Nous avons même répété tout un dimanche avec l'ensemble instrumental des jeunes du conservatoire d'Ambazac, dirigé par Olivier Costa.

Cette année, la chorale se produira à Boisseuil le 21 novembre à 20 h 30, dans le cadre de la Ste-Cécile. D'autres concerts sont en préparation ….

Le programme de l'année s'articule autour du thème « le voyage ». Il est composé de chansons contemporaines qui feront visiter la planète …

Venez voyager avec nous, la chorale est ouverte à toute personne aimant chanter. Il n'est pas nécessaire de « savoir lire » la musique. Venez rejoindre « CANTABILE » qui, riche de ses 25 ans d'expérience, a su rester conviviale et…jeune !

▶ Les répétitions ont lieu le jeudi de 20 h à 22 h, à la salle des fêtes de Solignac.

▶ Pour tous renseignements :
05 55 00 57 11

Janine BASSARD

VITAL-ÊTRE SOPHROLOGIE

L'association Vital-Être Sophrologie propose depuis un an des séances de Sophrologie à la salle municipale du Vigen.

Cette technique douce de détente et de relaxation utilise des exercices respiratoires simples tirés du yoga et des visualisations guidées qui permettent de trouver ou de retrouver équilibre, bien-être et une meilleure connaissance de soi.

Les séances de groupe de Sophrologie ont repris le 15 septembre dernier dans la salle du foyer des jeunes de la salle municipale du Vigen.

Cette année, en plus du mardi, une séance supplémentaire est proposée le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

En effet, le nombre de participants à doublé. Aussi, pour permettre au plus grand nombre de découvrir et de pratiquer la Sophrologie, une séance supplémentaire a été mise en place.

L'année dernière il y a eu deux ateliers d'initiation à la Sophrologie en partenariat avec Nature & Découverte. Ils devraient être renouvelés au printemps prochain.

Des petits ateliers seront proposés régulièrement dans l'année sur des thèmes tels que: la gestion du stress, améliorer la qualité du sommeil, accompagner la perte de poids avec l'aide de la Sophrologie, se préparer aux examen de façon optimum....

Vous pouvez suivre toute l'actualité de la Sophrologie sur : www.sophrolimoges.fr

▶ N'hésitez pas à me contacter pour d'autres renseignements :
- Isabelle HOLLANDRE
- 06 70 68 33 38
- isabelle.hollandre@me.com

Une équipe dynamique, prête à l'action !

AAPPMA VIENNE/BRIANCE

Des nouvelles de notre association : tout d'abord nous disposons d'un nouveau logo, un peu plus « pêcheur » que le précédent.

Maintenant, faisons un point de nos activités :

- Comme chaque année, des déversements de truites arc en ciel ont été effectués ;
- D'une part sur le parcours « loisirs » entre le Gué de Chambon et le Pont Rompu ; la fourniture étant financée par la Fédération des AAPPMA du Département.
- D'autre part, entre le Pont de Solignac et la retenue de Chalusset ; la fourniture étant financée par « Vienne Briance ».

LE VIGEN 1ER MAI

Nous voici à nouveau présents et équipés d'une piscine toute neuve pour la pêche à la truite (pour les petits et les moins petits).

LES CONCOURS

• Jeunes : c'est le 11 juillet que 12 valeureux concurrents se sont affrontés sur les rives de la Briance. Et comme il se doit ; après l'effort, le réconfort ; un goûter fut servi à chacun, avant la distribution des récompenses, pour tous.

• Pour tous : le 12 juillet, 30 concurrents ont tenté leur chance et confronté leurs savoirs ; 20 d'entre eux ont pris du poisson, mais les 10 « Fannies » reçurent, eux aussi, un lot de consolation.

• Vétérans : c'est le 26 août que 20 vétérans de plus de 55 ans, confrontèrent leurs talents ; même si le poisson était rare, tout le monde repartit avec un lot .

Un fait est à souligner : le soleil, cette année a réchauffé toutes nos manifestations.

ALEVINAGE EN TRUITELLES

Le débit d'eau de nos ruisseaux nous contraint à différer cette action.

ENTRETIEN DES RIVES

Un contact a été pris avec le syndicat « Vienne et Briance » pour l'enlèvement des embarres. Affaire à suivre !

On prend la pose.

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE

La saison 2009-2010 vient à peine de débuter et déjà tous les licenciés du TC Val de Briance ont repris le chemin de l'entraînement sous les ordres de Philippe, leur entraîneur préféré.

Après deux saisons marquées par une légère érosion des effectifs, la tendance pour l'année sportive qui débute semble plus favorable et voit l'arrivée de nouveaux adhérents, jeunes et moins jeunes. Le TC Val de Briance défendra encore haut et fort les couleurs du Vigen et de Solignac lors des championnats régionaux et départementaux par équipes.

Le tournoi Open 2008-2009 a été un réel succès avec près de 70 participants. Il faut souligner qu'il s'est déroulé pour une fois depuis longtemps dans de bonnes conditions météorologiques.
En revanche, le marché de Pays organisé par l'association fut de loin le plus arrosé de la saison. La buvette a certainement connu ce soir là une des plus faibles recettes depuis la création des marchés.

Au cours de cette nouvelle saison, le TC Val de Briance s'attachera à réitérer ses traditionnels événements tels que l'organisation d'un marché de Pays, les tournois Open et interne. Quelques nouveautés devraient voir le jour : organisation d'un tournoi jeunes et création d'un Pass'été notamment.
Dans l'intérêt du club, Christelle engage une formation de juge-arbitre officiel qui permettra à terme de ne plus avoir systématiquement recours au service de Jacques, qui officie depuis de nombreuses années.
À noter que la mairie du Vigen va participer activement au renouvellement des systèmes de fermeture des cours.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information.

AICA
SOLIGNAC/LE VIGEN

Le loto organisé par notre association vient de se dérouler le samedi 17 octobre et a connu un franc succès. Merci à tous ceux qui se sont déplacés et qui ont pu profiter d'une gamme étendue de lots attractifs.

Toutes nos excuses à ceux que nous n'avons pu accueillir faute de place. La prochaine manifestation sera le dîner des chasseurs qui se déroulera le samedi 20 mars 2010 à la salle des fêtes de Solignac. Nous nous efforcerons de faire aussi bien si ce n'est mieux que l'année passée. Il y aura bien sûr au menu du gibier.

Très sensibles à la présentation d'une viande sans reproche, nombre de chasseurs ont suivi une formation proposée par notre fédération, visant à apprécier, lors de sa découpe, la qualité de la viande de l'animal abattu. Cet examen de visu est devenu obligatoire de façon récente quand la viande est destinée à un repas associatif ; pour la viande de sanglier la recherche, au laboratoire, de trichine est devenue obligatoire. C'est par conséquent une assurance supplémentaire de bonne qualité.

▶ Nous vous attendons nombreux le 20 mars 2010 à la salle des fêtes de Solignac

JUDO-CLUB VAL DE BRIANCE

La nouvelle saison du Judo Club Val de Briance a commencé sur les « chapeaux de roues » le 8 septembre dernier par la reprise des cours et dans la foulée, par le marché des producteurs de pays le 11 septembre, où une tombola était organisée pour gagner des saisons de judo-taïso.

Heureux de constater qu'une grande majorité de nos licenciés a retrouvé le chemin des tatamis et ravis de voir de nouveaux pratiquants, nous vous invitons à nous rejoindre :

LE MARDI :
- de 18 h 30 à 19 h 30 pour ceux nés en 1998, 1999, 2000, 2001.
- de 19 h 30 à 21 h pour ceux nés en 97 et avant.

LE MERCREDI :
- de 18 h à 19 h pour ceux nés en 2002 et 2003.
- de 19 h à 20 h 30 pour le taïso.

LE JEUDI :
- de 18 h 30 à 20 h pour ceux nés en 1996, 1997, 1998, 1999.

LE VENDREDI :
- de 18 h à 19h pour ceux nés en 2000, 2001, 2002, 2003.
- de 19h à 20 h 30 pour ceux nés en 1997 et avant.

LE SAMEDI :
- de 10 h 30 à 11 h 30 pour ceux nés en 2004 et 2005.

Les cours sont assurés par :
- Magalie LIMOUSIN, 4ème dan Brevet d'Etat
- Arnaud EYLIER 3ème dan Brevet d'Etat.

▶ Pour tous renseignements :
Magalie : 06 88 67 22 56
Arnaud : 06 22 86 31 38

UNION SPORTIVE SOLIGNAC/LE VIGEN
FOOTBALL

ÉCOLE DE FOOT

Cette section compte à l'heure actuelle une soixantaine de jeunes allant des débutants, dirigés par Gérard Dupuy jusqu'aux moins de dix-huit ans, dirigés par Lucien Carnoy et Aude Mulbach.

L'école de foot est le poumon de l'association, ces jeunes représentent l'avenir du club. Cette saison, huit joueurs ont intégré les équipes seniors.

▶ Les entraînements sont :
- le mardi soir à 18 h 30 pour les débutants et les poussins,
- le mercredi après-midi à 18 h 30 pour les benjamins.

ÉQUIPES SENIORS ET VÉTÉRANS

Les trois équipes seniors complétées par une équipe de vétérans dirigées par Jean-Louis Jacquement représentent environ 70 joueurs. L'équipe première évolue en promotion de ligue pour la deuxième saison.

L'équipe 2 évolue en troisième division de district et, est à l'heure actuelle en tête de son groupe avec quatre victoires en quatre matchs. C'est la grosse satisfaction du club.

L'équipe 3, qui participe au championnat de 5ème division se place en milieu de peloton. Enfin l'équipe vétérans qui participe à un championnat amateurs n'a pas perdu un match depuis le début de la saison.

Olivier LEYBROS

Reportage

Dominique Folliot dans son atelier.

Un dinandier à Ligoure

Une œuvre nous regarde

Jours après jours, la carrière de Dominique Folliot se déroule à Paris dans un grand quotidien national du soir. Il est dans la norme.

Il aurait cependant souhaité un double troc : la Province contre Paris et l'intelligence manuelle contre l'activité intellectuelle.

La possibilité se présente d'un départ volontaire assorti du financement d'une formation. Il en saisit l'opportunité et le voici à Périgny sur Yerres, dans un centre de formation des métiers d'art.
Il y acquiert, une année durant, les savoir-faire de la dinanderie.

La dinanderie ? Oui la dinanderie ; c'est-à-dire la création et la fabrication, essentiellement par martelage, d'objets divers à partir de feuilles de cuivre, de laiton, d'étain ou de fer blanc suivi éventuellement d'une association avec d'autre matériaux. La dinanderie connut aux XIème et XIIème siècles un développement particulier en Belgique, sur les bords de la Meuse, notamment à Dinant. Elle en tire son nom.

Voilà Dominique Folliot devenu artisan, mais où s'installer dans la vaste Province ? Il croise les pas d'une jeune femme limousine qui l'attire en Limousin ; il y prend racine. C'est alors le jeu des rencontres en cascades. L'artisan cherche un point de chute. Ligoure peut accueillir des artisans. L'artisan et Ligoure finissent par se rencontrer. Le hasard et la nécessité ! En octobre 1995 Dominique Folliot démarre son activité dans les dépendances du château. Il y côtoie Dominique et Michèle Gilbert, émailleurs.

Dominique Folliot met en œuvre des techniques diverses : rétreinte, allongement, assemblage, rivetage, soudure, brasage, cuisson, décors au marteau, polissage et enfin patine dans toutes ses variétés. Pour toutes ces techniques mais surtout pour les patines il doit mener des recherches diverses, notamment documentaires, qui viennent enrichir son expérience.

Dominique Folliot se consacre à un métier rare. En France on compte sur les doigts d'une main les dinandiers qui vivent uniquement de leur art. Il crée mais ne fait pas de copies. Il lui arrive de restaurer des objets anciens mais il évite : le temps nécessaire à la restauration est souvent disproportionné à la valeur, souvent affective, de l'objet. Ses œuvres peuvent être minuscules, bijoux par exemples, mais aussi atteindre des dimensions imposantes comme cet autel de deux mètres qu'une église lui commanda. Il produit aussi des supports pour les émailleurs.
Ces supports généralement simples peuvent parfois être élaborés au point de participer à la valeur artistique de l'œuvre et de mériter la signature conjointe avec l'émailleur.

Parmi l'outillage : les marteaux

La clientèle, privée ou publique, de Dominique Folliot est diverse. Il expose régulièrement en France en divers lieux. À Limoges on le trouvera à la galerie Christel. À Limoges toujours, avec sept autres artistes, il est associé de la galerie du Canal où il expose en permanence. On peut également consulter la galerie sur Internet :
► www.galerieducanal.fr

Dominique Folliot anime avec beaucoup de plaisir des stages de découverte ou d'initiation ainsi que des stages personnalisés.
Il souhaiterait que son métier soit plus connu et plus développé. Cependant il perçoit un regain de reconnaissance et de considération pour les métiers d'art, notamment de la part des pouvoirs publics. Il est raisonnable d'être optimiste.

Ne lui rendez pas visite à l'improviste. D'abord parce que c'est un homme discret et puis vous n'y verrez aucune œuvre sauf celle en train de naître et qui ne sera que dans l'état d'avancement de la gestation.

Jean-Claude CHANCONIE

Carnet

Le départ du Tour du Limousin, sur la 704 à l'angle de la route de l'Âge, le 18 août 2009 : une minute avant le départ.

Mémento

MAIRIE
- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@orange.fr
- horaires d'ouverture :
  Lundi au vendredi :
  8 h 30 à 12 h
  et 13 h 30 à 17 h 30
  Samedi :
  9 h 30 à 11 h 30
  (fermée le samedi pendant les vacances scolaires)

Le Maire reçoit en mairie, le samedi matin, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE
- 05 55 30 80 19
- horaires d'ouverture :
  Lundi : 13 h 50 à 16 h 15
  Mardi au vendredi :
  9 h à 12 h et 13 h 50 à 16 h 15
  Samedi : 9 h à 12 h

BIBLIOTHÈQUE
- 05 55 00 53 73
- bibliotheque-le-vigen@orange.fr
- horaires d'ouverture :
  Lundi, mardi, vendredi :
  16 h à 18 h
  Mercredi : 9 h 30 à 11 h 30
  et 14 h à 17 h
  Samedi : 10 h à 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT
- Pour la location des salles, s'adresser à la mairie.

ÉCOLE DE MUSIQUE
- S'adresser à la mairie

DÉCHETS MÉNAGERS ET ENCOMBRANTS
- RAMASSAGE DES POUBELLES
  - Déchets ménagers non recyclables (poubelle verte) : tous les lundis après midi
  - Déchets ménagers recyclables (poubelle bleue) : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

- ENCOMBRANTS
  Ramassage à domicile une fois par trimestre.
  Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage.
  Prochains passages :
  - jeudi 11 mars 2010
  - jeudi 10 juin 2010

- DÉCHETTERIES
  La plus proche de notre commune est celle de la rue Léonard Samie en ZI de Romanet à Limoges.
  Ses horaires d'ouverture sont les suivants :
  - 1er OCTOBRE / 31 MARS
    Lundi à jeudi inclus :
    10 h à 12 h 30
    et 14 h à 18 h
    Samedi : 10 h à 18 h
    Dimanche : 10 h à 17 h

  - 1er AVRIL / 30 SEPTEMBRE
    Lundi à jeudi inclus :
    10 h à 12 h 30
    et 14 h à 19 h
    Samedi : 10 h à 19 h
    Dimanche : 10 h à 18 h

ATTENTION :
Cette déchetterie est systématiquement fermée le vendredi quelle que soit la saison.

Pour les horaires d'ouverture des autres déchetterie, merci de s'adresser à la Direction de la Propreté Urbaine, Mairie de Limoges au 05 55 45 79 30

TRANSPORTS
- TRAINS :
  Solignac-Le Vigen : 7 h 21
  Limoges : 7 h 31
  Circule tous les jours sauf dimanches et fêtes

  Solignac-Le Vigen : 13 h 46
  Limoges : 13 h 55
  Circule tous les jours

  Limoges : 12 h 23
  Solignac-Le Vigen : 12 h 33
  Circule tous les jours sauf dimanches et fêtes

  Limoges : 17 h 30
  Solignac-Le Vigen : 17 h 39
  Circule tous les jours sauf samedis, dimanches et fêtes

  Limoges : 18 h 26
  Solignac-Le Vigen : 18 h 36
  Circule tous les jours sauf le samedi

- AUTOCARS :
  Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h.
  Il y a cinq points de desserte sur la commune.

  Pour plus de précisions, s'adresser à la mairie.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- MÉDECINS
  Groupe Médical du Vigen
  Avenue de la Gare
  05 55 00 51 69

- MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES :
  Cabinet de Rééducation du Val de Briance. Chemin de la Vigne
  05 55 00 53 80

- VÉTÉRINAIRE :
  Clinique vétérinaire C. de Rousiers. Centre commercial du Bas Faure (Carrefour)
  05 55 06 90 90

- SOINS INFIRMIERS :
  - Mme Bernadette CHAMBON, allée des Pommiers
    05 55 00 41 94
  - Mme Sylviane GUITTARD, Le Haut Vauzelas
    05 55 48 99 03
  - Croix Rouge Française, 16, rue F. Perrin, Solignac
    05 55 00 51 39
  - Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIERE, 64, av. Saint-Eloi, Solignac
    05 55 00 57 71

ASSISTANTE SOCIALE
Mme PELISSIER tient une permanence, à la salle polyvalente les 2ème et 4ème lundis du mois, de 14 h à 16 h 30
- 06 23 50 23 85
  (numéro à utiliser uniquement aux heures de permanence).

Il est également possible de s'adresse à la Maison de la Solidarité du Département :
- antenne de Bellevue,
  1, rue André Messager à Limoges
  05 55 50 44 25
- du département : 05 55 49 16 00

NUMÉROS À COMPOSER EN CAS D'URGENCE

- Gendarmerie de Solignac :
  05 55 00 50 03

- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18

- Appel d'urgence Européen : 112
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

État civil

NAISSANCES

- 5 MAI
  Thomas LORNAGE
- 6 MAI
  Emma Maëlle SENON
- 15 JUIN
  Maxime Killian SIMOÉYS
- 8 JUILLET
  Aaron Mathéo Hugo CASTANIÉ
- 27 JUILLET
  Erwan Jacques Daniel LUCAS
- 10 AOÛT
  Maëlle Emma KRYSA
- 12 SEPTEMBRE
  Camille Tamara Denise MOINE-DESROCHE
- 15 SEPTEMBRE
  Lise Maéla ROLHION
- 3 OCTOBRE
  Sevan Alexandra FAURE-LAGORCE
- 25 OCTOBRE
  Agathe BODENON

DÉCÉS

- 4 JUIN
  Michel DUCAILLOUX
- 11 JUILLET
  Maurice Marie Pierre DARFEUILLE
- 6 SEPTEMBRE
  Jean René VALERY
- 16 SEPTEMBRE
  Jean-Marie JAVERLIAT
- 15 OCTOBRE
  Jean PATERNE
- 13 NOVEMBRE
  Jeanne Germaine ROSIER

MARIAGE

- 6 JUIN
  Michèle Eliane VILLEGIER & Alain Pierre ROSSIGNOL
- 20 JUIN
  Emilie CAVE & Olivier Jean PIASER
- 18 JUILLET
  Virginie BOUDY & Benjamin, Henri MARZET

► AVIS AUX ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez figurer dans les pages du Vigen Information, ainsi que dans la rubrique agenda : merci de contacter la marie qui transmettra à la commission communication.

Agenda

18 décembre à 21 h

Concert de Noël aux chandelles, à l'abbatiale de Solignac.
organisé par Renaissance.

6 janvier 2010 à 18 h 30

Vœux du conseil municipal à la population.
Salle polyvalente.

17 janvier

Thé dansant,
organisé par le Comité des Fêtes.

18 au 30 janvier

Bibliothèque : exposition sur le foot des années 50.

23 janvier : bibliothèque

Journée dédicace avec M. Jean Vareillaud et M. Jean-Claude Thomas.

27 février à 20 h30

Soirée Documents Anciens
organisé par Renaissance.
Salle des Fêtes de Solignac.

mars : bibliothèque

Printemps des poétes.

11 mars à 20 h 30

Réunion publique.
Salle polyvalente.

13 mars : bibliothèque

« Raconte tapis »,
manifestation organisée par Culture et Loisirs Val de Briance.

19 mars à 18 h 30

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
Rendez-vous à 18 h 30 devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

20 mars

Repas de l'I.C.A.
Salle des Fêtes de Solignac.

12 avril : de 16 h à 19 h

Don du sang.
Salle polyvalente.

fin avril 2010 : bibliothèque

- Exposition sur les arbres.
- Isabelle Jacob.

mai 2010 : bibliothèque

- Exposition d'émaux-peinture.
- Atelier avec enfants de la commune.

1er mai

Vide-grenier et foire artisanale dans le centre bourg du Vigen.

8 mai à 11 h

Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale.

Rendez-vous à 11 h devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Concours de poésie 2010
9ème édition

- 25 au 31 janvier 2010 :
  remise du matériel aux écoles.
- 5 mars 2010 :
  inscription et dépôt des poèmes.
- 12 mars 2010 :
  anonymat des poèmes.
- À partir du 29 mars :
  remise des poèmes aux membres du jury.
- 29 mai 2009 :
  délibération et remise des prix.

Diaporama

29 novembre 2009, à la salle polyvalente :

le repas des Aînés

mairie

le Vigen information

automne-hiver 2009

Prochain numéro
JUIN 2010
À bientôt !